

Gerbéviller, le 04/06/2026

**Objet : convocation du comité syndical**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du comité syndical qui aura lieu :

**SAMEDI 13 JUIN 2026 à 9H00**  
**Salle des Fêtes - 54830 GERBEVILLER**

**Ordre du jour (attention sur 2 pages) :**

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Présentation du Rapport Annuel du Délégué « distribution » 2025 Euron Mortagne par SAUR ;
- Présentation du Rapport Annuel du Délégué 2025 Bayon-Virecourt ;
- Présentation du Rapport Annuel d'Exploitation 2025 du prestataire Vigneulles ;
- Présentation du Rapport Annuel d'Exploitation 2025 du prestataire « production » ;
- Communication des décisions du président et du bureau prises par délégation du comité syndical ;
- Application de la pénalité contractuelle prévue en cas de rendement inférieur à 80% en fin de contrat de concession « distribution » 2022-2025 ;
- Convention d'indemnisation du prestataire « production » au titre de l'exercice 2025 ;
- Avenant à la convention d'offre de concours avec le GAEC Reconnu de la Chamagne à Giriviller ;
- Désignation des représentants à l'assemblée générale de l'Agence France Locale ;
- Garantie des emprunts souscrits en 2026 auprès de l'Agence France Locale ;
- Montant de la prise en charge employeur sur la cotisation d'assurance santé du personnel ;
- Modalités et tarifs de vente d'eau pour les besoins de chantiers ;
- Indemnités en cas de soutirage d'eau potable non autorisé ;
- Adoption du règlement du service de l'eau potable Euron Mortagne applicable à compter de l'exercice 2026 ;
- Adoption des principes de convergence tarifaire applicables à compter de l'exercice 2027 ;

- Désignation du président de séance pour l'adoption des comptes administratifs 2025 Euron Mortagne ;
- Adoption des comptes de gestion 2025 (budget principal Euron Mortagne, Régie « production ») ;
- Adoption des comptes administratifs 2025 (budget principal Euron Mortagne, Régie « production ») ;
- Clôture de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relatifs au Plan Pluriannuel d'Investissement du Syndicat Intercommunal ;
- Affectation des résultats 2025 (budget principal Euron Mortagne, Régie « production ») ;
- Procès-verbal de transfert de l'actif et du passif du SPIC Eau Potable Vigneulles ;
- Adoption du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Régie « distribution » ;
- Adoption de l'autorisation de programme et des crédits de paiement relatifs au Plan Pluriannuel d'Investissement de la Régie « distribution » ;
- Adoption des Décisions Budgétaires Modificatives n° 1 des budgets 2026 du Syndicat, de la Régie « distribution » et de la Régie « production » ;
- Questions diverses.

Je vous remercie par avance de bien vouloir nous indiquer si vous serez présent ou absent par courriel. **Le quorum étant fixé à 39, 2 délégués par commune sont attendus. En cas d'absence, il vous appartient de transmettre la présente convocation à votre suppléant(e)**. A défaut de disponibilité du suppléant, il vous appartient de compléter le pouvoir ci-dessous (attention : la procuration ne compte pas pour le quorum).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président sortant,  
Nicolas GERARD

---

**POUVOIR** à remettre au plus tard avant l'appel des délégués par le Président (**attention, le pouvoir n'est pas pris en compte dans le quorum**)

Je soussigné(e) ....., délégué de la commune de .....

Ne pourrai participer à la réunion du comité syndical SIE Euron Mortagne prévue le ...../...../..... et **donne pouvoir pour voter en mon nom lors de cette séance à :**

M. / Mme ....., délégué(e) de la commune de .....

FAIT à : ..... Le ...../...../.....

Signature :